



Conseil de promotion les élu-e-s **CGT** proches de vos préoccupations !

Même si aujourd'hui ces préoccupations peuvent vous sembler lointaines, votez **CGT**, c'est donner les moyens à ses militants :

- ▶ **D'ÊTRE ÉCOUTÉS** et peser dans les négociations ;
- ▶ **D'AGIR** pour faire aboutir les revendications ;
- ▶ **DE COMBATTRE** les politiques d'austérité ;
- ▶ **D'AMÉLIORER** nos conditions de travail ;
- ▶ **DE DÉFENDRE** notre statut ;
- ▶ **DE REVALORISER** le point d'indice et nos régimes indemnitaires ;
- ▶ **DE LUTTER** contre le démantèlement de la DGFIP, les suppressions d'emplois, les restructurations, l'abandon des missions et la remise en cause des règles de gestion.

*Soyez les véritables acteurs
de cette scolarité
vos élus seront votre voix*



le 13 novembre

VOTEZ POUR VOUS :

VOTEZ CGT FINANCES PUBLIQUES

Écouter - Informer - Proposer - Rendre compte - Agir



ÉLECTIONS AU CONSEIL DE PROMOTION des Contrôleurs et Contrôleuses Stagiaires

Mercredi 13 novembre 2019

Qu'est-ce que le Conseil de promotion ?

C'est l'organisme institutionnel au sein de l'ENFiP où siègent :

- ✓ Les représentants des stagiaires élus ;
- ✓ Des chargés d'enseignement désignés par l'administration ;
- ✓ Des représentants de l'administration.

Le Conseil de Promotion traite :

- ✓ Du fonctionnement de l'ENFiP ;
- ✓ De l'organisation de la scolarité ;
- ✓ Du contenu de la formation et des contrôles de connaissances ;
- ✓ Des techniques pédagogiques mises en œuvre pendant la scolarité ;
- ✓ De tout ce qui concerne votre environnement (hébergement, restauration, ...).

Tous les domaines de la vie de l'ENFiP y sont évoqués par l'intermédiaire des représentants que vous élirez. C'est le lieu où peuvent s'exprimer les attentes et les difficultés des stagiaires et où des réponses concrètes peuvent être apportées.

Pourquoi choisir la CGT et ses représentants ?

La CGT Finances Publiques est le 2^{ème} syndicat en terme de représentativité à la DGFIP. Il a depuis longtemps fait la preuve de son efficacité sur le terrain et dans les organismes paritaires.

Depuis votre rentrée à l'ENFiP, ses militants ont été présents pour vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

Les stagiaires qui vous représenteront sont, eux aussi, des militants de la CGT.

C'est avec vous que nous déciderons des interrogations et des revendications que nous porterons au Conseil de promotion et des formes d'actions à envisager pour les faire aboutir.

Le rôle de vos représentants ne s'arrête pas à l'Ecole. Ils font également le lien avec les référents ENFiP et le bureau national de la CGT Finances Publiques, afin que ces derniers interviennent, lors des groupes de travail «formation professionnelle» et au cours des Commissions Administratives Paritaires (notamment celles de 1^{ère} affectation).

Vous pourrez les rencontrer lors des Heures Mensuelles d'Information (HMI) de la CGT, ou directement lors des permanences dans nos locaux des écoles.

cgt

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019

cgt

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir nous appartient...

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Administration a décidé il y a deux ans de « réformer » les scolarités initiales des agents de la DGFIP.

Les inspecteurs et contrôleurs stagiaires reçoivent désormais leur affectation en début de scolarité. L'affectation obtenue détermine la formation au premier métier.

Contrairement à ce qui se faisait avant la réforme, les formations métiers sont guidées uniquement par les besoins des directions. Les stagiaires ne peuvent plus choisir le bloc fonctionnel/la dominante métier auquel ils souhaitent se former.

Le contenu des formations dispensées change peu mais le temps pour assimiler les connaissances est réduit de manière drastique.

L'an dernier (scolarité 2018-2019) la formation des inspecteurs stagiaires est passée de 12 à 8 mois en écoles et le stage pratique est passée de 6 à 3 mois devenant au passage probatoire.

L'an prochain se sera au tour des scolarités des contrôleurs, programmeurs et géomètres, avec pour les géomètres une durée de scolarité réduites et un stage qui devient aussi probatoire pour tout le monde.

La CGT Finances Publiques est opposée à une formation axée uniquement sur le premier métier.

Elle revendique une formation initiale permettant l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics (internes comme externes) avec une réelle alternance école/mise en pratique dans les services.

La CGT Finances Publiques réfute toute mise en place et projet de stage probatoire dans les services. Le but du stage doit être de mettre en pratique la théorie.

C'est pourquoi, la CGT demande : le libre choix des stagiaires pour leur lieu de stage pratique, un véritable tutorat qui doit se faire sur la base du volontariat et être intégré réellement dans la charge de travail et l'évaluation des agents tuteurs.

Enfin, la CGT rappelle sa revendication d'intégrer les 1^{ères} affectation des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée.

AMÉLIORER LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Un contrôle des connaissances adapté :

- ▶ Un contenu des épreuves en phase avec le travail à effectuer dans les services ;
- ▶ Qui sert à vérifier l'assimilation des connaissances.

Des tests et bilans réguliers qui doivent permettre de vérifier l'assimilation des connaissances et être suivis de cours de soutiens pour les stagiaires en difficulté.

La création de cours et de soutien en méthodologie.

Une épreuve joker qui donne une vraie 2^{ème} chance : actuellement, c'est une épreuve écrite, perçue précédemment comme plus difficile que les autres. La CGT considère que tous les stagiaires devraient pouvoir choisir la nature de cette épreuve (oral ou écrit).

La suppression de la Note Administrative de Participation. Elle est subjective et remise aux stagiaires avant l'épreuve «Joker». Il est impossible d'en obtenir la révision. Elle n'est d'aucune utilité pédagogique.

LA CGT PORTE UNE AUTRE VISION DE LA SCOLARITÉ !

UN MEILLEUR ÉQUILIBRE DE LA SCOLARITÉ

- Une scolarité en phase avec la réalité des services ;
- Avoir le temps nécessaire pour faire et corriger les exercices en cours avec l'aide du chargé d'enseignement et non pas seul chez soi ;
- Des modules adaptés pour que les chargés d'enseignement puissent terminer leurs cours et reformuler pour permettre aux stagiaires de les assimiler ;
- Stopper les « semaines noires », surchargées de travail (cours de soutien, révisions en vue du contrôle des connaissances, enseignements optionnels...);
- Des semaines de cours avec trois demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi ;
- Améliorer les conditions matérielles, en ce qui concerne notamment les locaux, les conditions «extrascolaires» (logement, crèche, parking...);
- Repenser le régime indemnitaire (primes, remboursements, avances...) les stagiaires ne doivent pas en être de leur poche pour se former !

VOS CANDIDATS



Clément LEBLOND
CLERMONT-FERRAND



Leïla CILIRIE
NOISY-LE-GRAND



Loïc SOUCHE
LYON



Caroline COUSIN
LYON



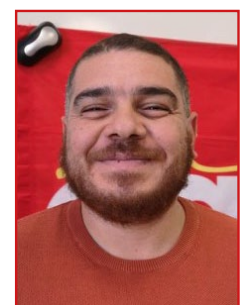
Olivier RENAUD
NOISY-LE-GRAND



Hélène VIGUIER
NOISY-LE-GRAND



Helena CHEVER
CLERMONT-FERRAND



Mustapha DEKHIL
LYON



Tanguy COQUEREL
CLERMONT-FERRAND



Karine BARDIL
NOISY-LE-GRAND



Elisa MILICEVIC
LYON



David THUILLIER
NOISY-LE-GRAND



Marie-Christine MAHLMANN
CLERMONT-FERRAND



Rahissa JAYOL
LYON



Gladys BERNARD
NOISY-LE-GRAND



Olivier CREVE-COEUR
NOISY-LE-GRAND

Luttons ensemble pour garder une formation initiale de qualité !